



## **RAPPORT**

### **Conseil Consultatif Régional des Eaux Occidentales Septentrionales Groupe de Travail 2 (GT2) Ouest de l'Irlande et Mer Celtique**

**Vendredi 7 Novembre 2013  
14h00-15h30  
CNP MEM Paris**

**Président délégué: Paul Trebilcock  
Rapporteur: Paul Trebilcock/Alex Rodríguez**

#### **1. BIENVENUE**

En raison de l'absence imprévue de Jesús Lourido (Président du Groupe de Travail 2) Le Vice-président André Gueguen nomme Paul Trebilcock pour lui suppléer durant cette réunion. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Le président délégué a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. La liste complète des personnes présentes figure en Annexe I.

- **Excuses**

Les membres suivants du GT2 ont été excusés : José Luis Otero (Lonja de la Coruña), Mercedes Rodríguez Moreda (OP-7-LUGO, représentée en cette occasion par José Manuel Fernández Beltrán), Colm Lordan (Projet GEPETO, Marine Institute), Norman Graham (LOT 1 Coordinateur du Projets Mer Celtique – Marine Institute) et Al Kingston (Université de St. Andrews).

- **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté par consensus.

- **Adoption du rapport de la dernière réunion**

Le rapport de la réunion, qui s'était tenue à Dublin le 23 juillet 2013, a été approuvée comme exacte et correct.

## 2. PÊCHE AU FILET MAILLANT EN EAUX PROFONDES

### Proposition de mesures de gestion pour la pêche au filet maillant en eaux profondes

Juan Carlos Corrás a résumé le dernier projet de proposition sur les mesures de gestion pour la pêche au filet maillant en eaux profondes. Il a été sensiblement remanié à la lumière des observations et des préoccupations formulées par les membres du GT2 lors de la réunion précédente. Une copie de la version remaniée de la lettre a été mise à la disposition des membres et téléchargé sur le site web du CCREOS.

Le vice-président a expliqué que cette proposition amendée avait été largement diffusée au cours des quatre derniers mois et qu'il était nécessaire pour le GT2 de prendre une décision sur la question de savoir s'il était possible d'approuver et de soutenir pleinement la proposition ou non.

Un certain nombre de préoccupations est apparu:

- Une ONG environnementale a estimé qu'il y avait définitivement un manque d'informations scientifiques sur les espèces d'eaux profondes et sur les questions relatives aux captures accessoires et que, sans d'importantes recherches pour traiter les incertitudes dans ce domaine, elle ne serait pas en mesure de soutenir cette proposition. La position de l'ONG environnementale a été de ne pas de soutenir la proposition en dépit de toutes les preuves scientifiques présentées et citées dans la proposition amendée.
- L'industrie de la pêche ne soutenait pas l'harmonisation du maillage incluse dans la proposition amendée.
- Des préoccupations ont été exprimées au sujet de la possible création/augmentation de conflits à propos des engins de pêche avec d'autres secteurs comme le secteur du chalutage.
- Il a été suggéré que le calendrier de cette proposition était mal choisi, qu'il fallait peut-être attendre jusqu'à l'adoption du texte sur le règlement imminent des espèces d'eaux profondes de l'UE, ce qui aiderait à résoudre ce problème.

Compte tenu du nombre élevé de préoccupations légitimes exprimées, il a été convenu que cette proposition devrait être mise en attente, car il n'était pas possible pour le moment d'atteindre le niveau nécessaire d'accord ou de soutien.

Le vice-président a explicitement reconnu tout le travail et le temps que Juan Carlos CORRAS avait consacré à cette proposition. Il est décevant que le consensus ne puisse pas être atteint en ce moment sur cette question.

### **3. PLAN GESTION POUR PÊCHERIES DÉMERSALES MIXTES EN MER CELTIQUE (VIIIfg)**

Le dernier groupe de discussion (GD) s'est réuni à Dublin en Septembre 2013. Le GD a principalement été un exercice d'échange d'informations pour élaborer des méthodes d'évaluation pour les pêcheries mixtes, y compris l'approche F-cube.

Il y avait encore du travail en cours mais beaucoup de travail a déjà été réalisé par le projet GEPETO et on a estimé qu'il était important de soutenir tout Plan de Gestion à Long Terme (PGLT) pour les pêcheries mixtes.

Il a été difficile d'arriver à un consensus en raison de contraintes de temps et de ressources. Le PGLT de la Mer Celtique a progressé parallèlement au PGLT de la Mer d'Irlande.

L'autre domaine principal de la discussion a porté sur l'évaluation des mesures de sélectivité d'urgence (panneaux à mailles carrées) introduites par la Commission dans la pêche de la Mer Celtique en 2012, ainsi que sur l'évaluation des mesures de sélectivité prises par les chalutiers à perche belges.

#### **ACTIONS:**

- **Il est nécessaire de convoquer le GD au début de 2014 pour recentrer son travail. Il serait préférable de le faire lorsque les résultats de la première réunion avec les coordinateurs du projet LOT1 auront été adoptés.**
- **Le cadre de référence et de l'intention du GD resteraient les mêmes: élaborer un plan de gestion pluriannuel (PGPA) pour les pêcheries mixtes en Mer Celtique. Au vu des préoccupations exprimées, il a été souligné que les propositions ne seraient pas discriminatoires à l'égard des flottilles.**

- Il y avait une exigence claire d'un supplément de temps/ressources en personnel. Le Secrétariat du CCREOS suivra de près l'évolution de la proposition de personnel supplémentaire faite par Michael Keatinge chez BIM pour s'assurer que les synergies peuvent être pleinement utilisés.
- Le CCREOS souhaiterait demander à la Commission / au CSTEP de fournir une mise à jour des mesures de sélectivité introduites en 2012.

#### **4. PROPOSITION DE RÈGLEMENT CE SUR LES POSSIBILITÉS DE PECHE POUR 2014**

Les membres du GT2 ont été priés d'apporter leurs commentaires/idées/preuves afin de les intégrer dans une réponse du CCREOS à la Commission.

##### ÉglefinVIIb-k

Il est impératif de répondre à la proposition de réduction de 75% du TAC pour l'Églefin VIIb-k pour 2014. On a estimé que le modèle d'évaluation utilisé par le CIEM n'était pas adapté, car il n'était pas en mesure de gérer les pics sporadiques de recrutement associés à ce stock. Il a été suggéré d'utiliser une alternative telle que la méthodologie islandaise appliquée dans Vb. En outre, il faut prendre en compte les effets des mesures de sélectivité imposées et des schémas de rejets.

##### Lotte VII

L'évaluation scientifique CIEM de ce stock prône le maintien du TAC à son niveau actuel et suggère même qu'une légère augmentation du TAC était compatible avec les objectifs de durabilité.

##### Merlu du Nord

Il a été noté que le CCR EOS a écrit à la Commission pour demander une révision à la hausse du TAC pour le merlu du nord pour 2013.

Il a été exprimé une certaine déception quant au fait que les États membres n'ont pas tous soutenu cette position. Cependant, le président suppléant a été très clair sur le fait que le CCR EOS avait écrit à la Commission pour demander la révision à la hausse du TAC en 2013 conformément à la demande du GT2. Tout écart par rapport à cette position est imputable aux États membres et non pas au CCR EOS.

### Stocks à Données Limitées

Il y a eu une opposition à l'approche brutale et générale adoptée par la Commission sur les stocks figurant dans cette catégorie avec des réductions proposées de TAC de 20%. Les stocks concernés étaient le lieu jaune VII et les pocheteaux et les raies.

#### **ACTIONS:**

- **Sur la base des discussions et des observations formulées au cours de la réunion du GT2, le Secrétariat du CCR EOS doit préparer un projet de prise de position à propos de la proposition de règlement de la CE sur les possibilités de pêche pour 2014.**
- **Il a été donné aux membres du GT2 de présenter des observations supplémentaires au Secrétariat du CCR EOS dans un délai d'une semaine pour les intégrer dans la prise de position**

### **5. RÈGLES D'UTILISATION DES ÉCHO-SONDEURS (« PINGERS ») AU ROYAUME-UNI**

Le président suppléant a brièvement résumé la position au Royaume-Uni. Depuis l'introduction du règlement du Conseil n °812/2004, des pêcheurs de CFPO et des chercheurs de Seal et Mammal Research Unit (SMRU) de l'Université de St. Andrews ont travaillé pour développer un écho-sondeur fiable, robuste et rentable.

Le résultat de cette collaboration a été un grand écho-sondeur DDD avec une plus grande gamme de dissuasion acoustique. Cet écho-sondeur plus grand était plus rentable et plus pratique à manipuler pour les navires. Une dérogation spécifique a été demandée et accordée par la Commission de l'UE pour l'utilisation de ces écho-sondeurs DDD.

Le vice-président a présenté ses excuses pour le manque de communication claire sur le travail qui avait été fait au Royaume-Uni et sur le fait que d'autres pêcheurs des États membres n'ont pas d'information sur ce travail.

Il a été noté que les pêcheurs britanniques devaient être titulaires d'une lettre de dérogation spécifique pour l'utilisation des écho-sondeurs DDD.



Les personnes concernées de l'Université de St. Andrews ont accepté de participer à la prochaine réunion du GT2, si nécessaire.

Les documents d'orientation produits par l'organisme de gestion maritime (MMO) au Royaume-Uni seront transmis par le secrétariat du CCREOS à titre d'information.

## **ACTIONS**

- **Le Secrétariat du CCR EOS va faire circuler des documents d'orientation du MMO.**
- **Le Secrétariat CCREOS invitera les chercheurs concernés de l'Université de St Andrews à la prochaine réunion du GT2 pour permettre une discussion plus détaillée et technique sur les écho-sondeurs DDD, y compris les effets de déplacement sur les marsouins.**

**Le vice-président a remercié tous les participants, les interprètes et il a levé la séance à 15h35**

## **ANNEXE I. LISTE DE PARTICIPANTS**

<b>MEMBRES</b>		
<b>Prénom</b>	<b>Nom/s</b>	<b>Organisation</b>
Paul	Trebilcock	Cornish FPO – <b>Deputy WG2 Chair / Rapporteur</b>
André	Gueguen	OPOB / Pecheurs de Bretagne – <b>WG2 Vice-Chair</b>
Bertie	Armstrong	NWWRAC Chairman
Víctor	Badiola	OPPAO – CEPESCA
René-Pierre	Chever	CDPMEM Finistère
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
Debbie	Crockard	Seas at Risk
John	Crudden	European Anglers Association
Dave	Cuthbert	NUTFA
Barrie	Deas	NFFO
José Manuel	Fdez. Beltrán	OPP-07-LUGO
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Marc	Ghiglia	UAPF – <b>NWWRAC Honorary President / GA Chair</b>
Hugo	González	ANASOL/ARVI
John	Lynch	Irish Fishermen's Org.
Alan	McCulla	ANIFPO NI
Kevin	McDonnell	West of Scotland FPO

<b>MEMBRES (Cont.)</b>		
<b>Prénom</b>	<b>Nom/s</b>	<b>Organisation</b>
Jennifer	Mouat	SWFPA Ltd.
Francis	O'Donnell	Irish Fish PO
Sean	O'Donoghue	Kyllibegs FO
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South West FPO
Jacques	Pichon	ANOP – PMA – Pecheurs de Bretagne
Jim	Portus	SWFPO
Caitlín	Uí Aodha	Irish South East FPO
<b>OBSERVATEURS / EXPERTS</b>		
<b>Prénom</b>	<b>Nom/s</b>	<b>Organisation</b>
Giles	Barlett	WWF UK
Victoria	Beaz	EBCD
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Stephen	Cederrand	EFCA
Alan	Coghill	Scottish Fishermen's Federation
Ramón	De la Figuera	MAGRAMA - Spanish Administration
Paul	Francoise	FFSPM
Francois	Hennuyer	FROM Nord
Roy	Griffin	DG MARE - Commission

<b>OBSERVATEURS / EXPERTS (Cont.)</b>		
<b>Prénom</b>	<b>Nom/s</b>	<b>Organisation</b>
Daniel	Lefevre	CNPMEM Basse Normandie
Laurent	Markovic	DG MARE - Commission
Rémi	Mejecaze	DPMEM France - MS rep.
Dominic	Rihan	DG MARE - Commission
Philip	Taylor	RSPB Birdlife
Liane	Veitch	Client Earth
Johnny	Woodlock	Irish Seal Sanctuary

<b>SECRETARIAT CCR EOS</b>		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Joanna	McGrath	Administration / Finances
Alexandre	Rodríguez	Policy Coordinator